

CONSEIL NATIONAL DU SNTE

Rencontre aujourd'hui avec le ministre de l'Education

Durant le week-end dernier, le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTÉ) a tenu son conseil national en son siège. Une session ordinaire qui coïncide avec une réunion regroupant aujourd'hui avec le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid.

A l'ordre du jour de cette rencontre qui a lieu tous les six mois, étaient inscrits le bilan moral et financier du syndicat et la révision de son règlement intérieur. L'élaboration du statut particulier du secteur a été à l'ordre du jour.

"Des propositions seront faites au ministre concernant l'élaboration du statut particulier de notre secteur. Lors de cette session, les travailleurs de l'éducation peuvent s'exprimer à ce sujet" a indiqué le secrétaire général de la fédération, Mohamed Bennouis. Ce dernier a souligné qu'une adresse e-mail a été aussi créée par ce syndicat pour encourager les enseignants à faire leurs propositions à travers tout le territoire national. "La question du règlement de la question du logement est à nos yeux prioritaire", a ajouté ce syndicaliste. Dans le communiqué sanctionnant leur conseil national, ce syndicat considère que le statut particulier du secteur de l'éducation est l'opportunité à ne pas rater, car il devrait répondre aux revendications de toutes les tranches de ce secteur. "L'amélioration des conditions de travail pour la construction d'un système éducatif à la hauteur des ambitions de la société et du développement que connaît le monde ne peut qu'en découler", peut-on lire dans le document.

Concernant le nombre d'adhérents à ce syndicat, Mohamed Bennouis dira que le bilan sera finalisé le 31 mars prochain. Celui-ci sera adressé aux ministères du Travail et de la Sécurité sociale et de l'Education nationale. "Lors de la rencontre avec le ministre de l'Education nationale, des discussions concernant le syndicat sont prévues", est écrit dans le document. Il faut noter que depuis 2004, ce syndicat traverse une crise organique qui a fait que deux ailes distinctes se sont constituées. Enfin, le conseil national du SNTÉ, selon le communiqué, a décidé que Mohamed Bennouis gère les affaires de ce syndicat.

M. O.

REUNION DES CADRES DU MNR A CONSTANTINE

"Le procès Khalifa est une mise en scène du pouvoir"

A l'occasion de l'installation du comité de préparation des échéances électorales de l'année 2007 du Mouvement national pour la réforme (MNR) au niveau de la wilaya de Constantine, le membre du conseil national chargé de l'organique au sein du parti, M. Lakhdar Benkhellaf, a animé, jeudi dernier au centre culturel Abdelhamid-Benbadis (ex-université populaire) de Constantine, une réunion regroupant les cadres locaux de cette formation politique, dans le but de leur expliquer la stratégie adoptée par le mouvement vis-à-vis de ces rendez-vous politiques.

M. Benkhellaf, qui a qualifié "d'anti-constitutionnelle" la volonté du gouvernement d'organiser deux échéances électorales en même temps, à savoir les élections municipales et législatives, a précisé que cette optique, nécessitant la prolongation de la législation, est une "violation" de l'article 4 de l'article 102 de la Constitution qui limite ce prolongement dans le cas de circonstances graves qui empêchent la tenue des élections comme les catastrophes naturelles par exemple et ce, après la consultation du Conseil constitutionnel suivant un congrès des deux chambres du Parlement. "Et par conséquent, ajoute M. Benkhellaf, un référendum sur l'amendement de la

Constitution est indispensable pour pallier ce vide juridique, étant donné que ces conditions "graves" ne sont pas de mise, sinon, cette décision ne peut être interprétée que par la volonté du gouvernement à faciliter "la fraude" au profit des "privilegiés" du régime en place, compte tenu des difficultés techniques qu'engendre cette opération électorale aussi bien pour l'administration — dans la mobilisation des moyens matériels et humains que nécessitent les deux échéances — que l'électorat dont "8 millions" d'électeurs sont des analphabètes et ne peuvent choisir des candidats sur les longues listes prévues à cet effet.

Le chargé de l'organique au sein de la formation politique de Djballah s'est également étalé sur les propositions de son parti concernant la révision de la loi électorale, s'agissant des règles régissant la révision des listes électorales, la neutralité de l'administration, le contrôle des élections et la suppression des bureaux spéciaux.

Si M. Benkhellaf a salué les dispositions prises à propos de ce dernier point, il a affirmé que les listes électorales qui comptent 18 millions d'électeurs, et qui, en principe ne dépassent pas les 15 millions, restent "gonflées" de plus de 3 millions de voix réparties entre les morts et ceux qui ont changé

de résidence. "Les encadreurs des élections votent à leur place pour pondérer l'opposition et favoriser les candidats du système", a-t-il dit. Et d'ajouter que le taux d'électeurs par rapport au nombre d'habitants, qui est, selon lui, de l'ordre de 60 %, reste "obscur" et loin des normes internationales dont la moyenne est de 35 %. Il a, par ailleurs, fait allusion à une éventuelle récupération des cadres du FIS dissous en accusant l'administration d'avoir "entallé" les listes des candidats de son parti à chaque échéance électorale. Lors de l'étude des dossiers et insisté sur la neutralité de l'encadrement des élections dans toutes ses étapes, depuis la convocation du corps électoral jusqu'au traitement des recours en passant par le scrutin en soi. Et de continuer en qualifiant de "diversion", l'intégration des partis "microscopiques" dans les commissions indépendantes du contrôle des élections, lesquelles ne s'intéressent, à ses yeux, nullement à la transparence des élections mais à l'argent que génère les échéances électorales. Selon lui, ces commissions doivent être composées uniquement de partis ayant présenté des listes de candidats.

Sur un autre chapitre, M. Benkhellaf a estimé que le procès de Khalifa et celui de la BCIA sont des scénarios

montés par le pouvoir pour détourner le regard du peuple sur des questions plus importantes dans la vie politique de l'Algérie, à savoir les échéances électorales prochaines. Il soulignera que seule une justice indépendante est à même de pouvoir répondre aux questions soulevées pendant le "simulacre" procès Khalifa et de déterminer la responsabilité politique dans cette affaire de détournement des deniers publics et la falsification qui a atteint, y compris le Journal officiel de la République.

Il se contredira néanmoins en s'en prenant au secrétaire général du Rassemblement national démocratique, M. Ahmed Ouyahia qu'il accuse d'avoir minimisé l'affaire Khalifa qu'il avait lui-même qualifié de "catastrophique" quand il était chef du gouvernement. Même le chef du gouvernement n'échappera pas aux attaques de l'orateur, soupçonné lui d'avoir demandé un remaniement ministériel en raison de l'implication de certains ministres dans le scandale d'El Khalifa Bank.

Il est à noter que M. Benkhellaf a précisé que le MNR a eu la bénédiction du ministère de l'Intérieur pour reporter le congrès du parti après la prononciation du verdict final du conseil de l'Etat.

Lyas Hallas

LA STRATEGIE INDUSTRIELLE PRESENTEE PAR M. TEMMAR AUX INDUSTRIELS

Une véritable politique ou de la poudre aux yeux ?

"Le gouvernement a entamé les grandes réformes. Il a changé de politique. Depuis six mois, il travaille autrement." Ce sont les déclarations faites jeudi dernier par le ministre des Participations et de la Promotion des Investissements, M. Hamid Temmar, lors de la conférence de presse qu'il a tenue à l'issue de la rencontre qui l'a regroupé avec les opérateurs économiques nationaux et représentants des différentes organisations patronales.

"Stratégie et politique de relance économique", tel était l'intitulé de l'expertise que le ministre a proposé pour enrichissement et propositions aux industriels nationaux. Discutée à six reprises au sein du gouvernement, cette nouvelle stratégie, peut-être même la première en bonne et due forme, ne sera pas appliquée sans l'aval et l'approbation des industriels, d'autant plus qu'ils ont toujours réclamé la mise en place d'une stratégie industrielle. Cependant, l'on relève que la mouture en question a été supervisée par le ministre des PPI, en sa qualité d'expert international.

M. Temmar n'a donc pas consulté ses collègues de l'Industrie et des Finances sur cette stratégie. Nous ne savons pas davantage ce qu'ils pensent du contenu de cette étude. Très

confiant, Hamid Temmar a souligné que, désormais, cette stratégie, qu'il considère comme une rupture avec le passé, voire avec l'économie de la rente pétrolière, pourra placer l'Algérie parmi les pays industrialisés. Il est clair qu'au jour d'aujourd'hui aucun secteur d'activité industrielle n'a émergé dans notre pays. "Il vaut mieux tard que jamais", ont soutenu les industriels nationaux approchés jeudi pour donner leur point de vue sur cette démarche du gouvernement. Ainsi, telle que présentée, la stratégie industrielle mettra de l'ordre dans la gestion de ce secteur par la création de plusieurs pôles industriels, érigés en filiales.

Cette étude a élaboré, en premier lieu, un plan géographique. Il s'agit de définir les régions susceptibles de développer très vite et d'une manière efficace des industries. Ainsi, Alger, Blida, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Mostaganem, Oran, Annaba, Sétif, Ghardaïa et Hassi R'mel constitueront désormais les futurs pôles de l'économie nationale. Des industries lourdes verront le jour sur ces sites. Par ailleurs, la nouvelle stratégie industrielle repose également sur les choix des filiales à développer.

M. Temmar a partagé celles-ci en trois catégories, selon les priorités de

l'économie du marché. "La sidérurgie, la pétrochimie, les engrais et les matériaux de construction sont les industries que nous avons jugées urgent à développer, étant donné que nous avons les compétences humaines pour cela", a-t-il signalé.

En deuxième phase, cette stratégie prévoit de lancer rapidement les domaines de la mécanique, la pharmacie et l'électronique. L'Algérie ne se contentera, cependant pas, de développer ce qui existe, mais elle aspire à s'ouvrir aux industries lourdes telles que l'automobile et les technologies de l'information et de la télécommunication. Sur ce dernier volet, le ministre a signalé que la ville de Sidi Abdellah, à Alger, sera le pôle de ces technologies. Il insiste sur l'importance de celles-ci dans le développement, non seulement de l'économie, mais de toute la société. Interrogé sur les moyens financiers et administratifs mis en place pour accompagner cette stratégie, le ministre a rassuré que la réforme institutionnelle, entre autres la réforme bancaire, fait partie de la stratégie et que, désormais, l'Etat n'acceptera plus les lenteurs des procédures d'accompagnement des investisseurs dans leurs projets. "Tout va marcher", dit-il. Il sera toutefois prudent d'être

aussi optimiste que le ministre, lorsqu'on sait que la politique de privatisation, dont le processus est lancé depuis une dizaine d'années, a enregistré des résultats précaires, notamment pour les entreprises déficitaires qui, à la fois ont perdu le soutien de l'Etat et n'ont pas trouvé preneurs. Alors qu'il a bien précisé que cette nouvelle stratégie est une rupture avec le passé, M. Temmar ne dit pas avoir renoncé aux privatisations, ni encore moins à la mise à niveau des entreprises. Selon lui, ces deux politiques font également partie de la stratégie. Autrement dit, la stratégie englobera toutes les politiques, même celles qui ont échoué, pour mieux les réadapter au développement économique mondial. L'Algérien doit attendre dix à quinze années avant de tirer ses conclusions.

Pour le moment, il va continuer d'espérer que d'ici à fin 2007, notre pays se dotera d'une stratégie industrielle. Le document final sera présenté au plus tard début mars au Conseil des ministres pour adoption. Avant cela, des assises nationales avec les industriels, seront organisées avant le 25 février prochain. Le patronat devrait, d'ici là, apporter toutes ses propositions.

Rosa Mansouri

UNE BOMBE EXPLOSE AU STADE DE BENCHOUD, UNE AUTRE DESAMORCEE DEVANT LE SIEGE DE L'APC DE BAGHLIA

Le GSPC s'en prend aux foules

Poussés dans leurs derniers retranchements par les services de sécurité, les islamistes armés du GSPC, enrégimés également par le comportement de la population des communes de la wilaya de Boumerdes qui a désormais dépassé le réflexe de la peur que voulait installer, au prix de massacres, ce mouvement insurrectionnel, les éléments de quelques seriate encore en activité sont tentés par des actions misérables contre justement les populations puisque vraisemblablement ils n'ont plus la capacité de commettre des attentats contre les forces de l'ordre. C'est ce qui a été malheureu-

sement constaté ce week-end dans la daïra de Baghliya, à une soixantaine de kilomètres à l'est de la wilaya de Boumerdes.

En effet, une bombe artisanale a explosé au stade communal de Benchoud dans la même daïra. L'attentat a été perpétré, en début d'après-midi de ce vendredi, au moment où une rencontre footballistique se déroulait entre l'équipe locale et celle d'Aïr dans la daïra de Dellys. L'explosion a endommagé, selon nos informations, les vestiaires du stade, mais fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer. Selon une autre information qui n'a pas été confirmée,

seuls deux supporters auraient été légèrement blessés à la suite du mouvement de fuite des spectateurs.

Rappelons qu'un attentat similaire avait été commis, il y a quelques semaines au stade de Baghliya. Il a coûté la vie à un jeune policier qui montait la garde devant les vestiaires au moment du déroulement d'une rencontre de foot. La méthode est la même, à savoir le dépôt de la bombe avant l'arrivée des spectateurs. A l'aide d'un téléphone portable, l'engin est actionné au moment choisi par les terroristes, pour commettre le maximum de dégâts. C'est ce qui avait été tenté la veille de cet acte contre les suppor-

ters de Benchoud. La tentative de massacre avait été dirigée jeudi contre les citoyens de la ville de Baghliya. Dans cette agglomération, une bombe a été découverte dans la matinée du début du week-end devant le portail du siège de l'APC du chef-lieu de daïra.

L'engin explosif a été dissimulé dans un sachet en plastique. Fort heureusement, la bombe a été découverte à temps et l'alerte a été rapidement donnée. Les artificiers de la direction de la Sûreté de wilaya ont été dépêchés sur les lieux pour procéder au désamorçage de la bombe. Visiblement, les terroristes voulaient

commettre un carnage puisqu'ils savent que les citoyens, ne travaillant pas le jeudi, sont nombreux à institution communale pour régler leurs problèmes administratifs notamment. Ces attentats sont l'œuvre de la sinistre katibat El Ansar qui écume la région "est" de la wilaya de Boumerdes Cette katibat, sans chef véritable, se scinde en plusieurs groupes qui, livrés à eux-mêmes, sont versés, selon des sources locales, beaucoup plus vers le grand banditisme, singulièrement le racket des personnes aisées des localités de Dellys, Baghliya, Benchoud.

L. H.